SI VOUS ETES

juge de pianos nous voulons vous voir chez nous—sinon venez quand même et nous vous donnerons dans cinq minutes des connaissances au sujet de pianos qui nous a pris des années à acquérir. Nous vous ferons voir les meilleurs pianos au Sud, à des prix marqués en chiffres connus, et nous vous dirons pourquoi, comme étant la seule maison exclusive de Pianos et Orgues au Sud, nous pouvons vous faire des prix les plus réduits d'après la qualité et vous faire des conditions sur notre plan de paiements faciles, lesquels seront conformément avec votre bourse et les temps actuels.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fev Mar jeu dim

FAITS DIVERS.

L'excursion des Orphelins.

L'excursion qu'offre chaque année aux orphelins de notre ville la "John J. Brown Memorial Association" aura lieu jeudi prochain. Le comité qui l'organise avec tant de zèle et de dévouement a complété tous les préparatifs, et il ne reste qu'à souhaiter du beau temps, afin que les orphelins puissent pleinement jouir de cette journée de fête.

Dans une lettre qu'il nous adresse M. Salomon Marx, président du comité de la presse, nous annonce que le nouveau et splendide vapeur St-James, que commande le capitaine Wallow, a été affrété et qu'il partira du pied de la rue du Canal à 8 heures 15 du matin. Toutes les mesures sont prises pour assurer une sécurité complète.

Comme d'ordinaire le vapeur ne marchera qu'à demie vitesse, à courte distance de la rive, et des remorqueurs se tiendront à portée pour parer à tout accident, et les règlements du gouvernement des Etats-Unis concernant les excursions sur l'eau seront strictement suivis.

C'est au magnifique Quinette Grove, en amont de la ville, que seront conduits les orphelins. Cet endroit possède de magnifiques pelouses parfaitement ombragées sur lesquelles ils s'ébattront à l'aise les petits excursionnistes.

L'orchestre du professeur Wunsch a été engagé pour l'occasion, et la musique de l'orphelinat des jeunes garçons juifs apportera son concours.

Les décorations et les insignes ont été fournis gratuitement par M. Bélai.

Les officiers de l'association sont MM.

Gus. Kahn, président; J. T. Williams, vice-président; Wm. Frantz, trésorier; Sol. H. Kahn, secrétaire.

Le comité de finances comprend MM.

W. P. Ross, président; Victor J. Bello, Jos. S. Loeb, Paul M. Sommerhall.

Pour l'excursion les divers comités ont été composés comme suit:

Arrangements—Gus. Kahn, président; W. L. Taylor, vice-président; Jos. Voelcker, W. W. McWilliams, O. Leimen, S. Marx.

Terrain—O. Germon, W. P. Ross.

Presse—S. Marx.

Musique—S. H. Kahn.

Réception—W. W. McWilliams, président; Victor J. Bello, Chas. W. Brown, Sid Hassam, M. McCabe, Jas. A. Ross, E. J. Wenck, Henry Ehrlich, E. T. Florence, A. Heidenheimer, P. J. McGuire, Paul Schindler, Thad. J. Clark, Walter J. Ferguson, A. S. Kohlwitz, H. Palfrey Jones, Spearing.

Rafraîchissements—Jos. Voelcker, président; Laz. Levy, Frank J. Clark, Wm. Frantz, C. J. Hauer, Chas. O'Connor, Chas. H. Wasson, C. J. Barst, Frank A. Daniels, H. L. Frantz, Jos. S. Loeb, Henry Thiele, Jos. Zimmerman, A. E. Blakey, Jno. Everett, Leon Frank, A. Marx, York, A. Woodward.

L'ex-shérif Perkins.

Plusieurs citoyens éminents de la paroisse de Calcasieu qui s'intéressent à la nomination du shérif qui doit remplacer Perkins sont à la Nouvelle-Orléans, entre autres l'honorable A. P. Pujo, représentant du septième district au congrès, P. O. Moss, de Lac Charles, et A. D. McFarlain, de Jennings.

Ces messieurs n'ont rien appris au sujet de Perkins, le shérif qui s'est enfui après avoir commis des détournements, mais ils croient qu'il s'est réfugié aux Honduras. Les Etats-Unis n'ont pas de traité d'extradition avec ce pays.

Contrebandiers.

Deux matelots espagnols, Manuel Suarez et Anthony Salina, du vapeur L. Valle, ont été arrêtés l'autre nuit par les inspecteurs des douanes Paul Mathes et Léonard Arroyo et enfermés au poste du quai.

Suarez a été aperçu au moment où il quittait le vapeur Miguel Gallart portant une dame-jeanne contenant cinq gallons de rhum. Salina est accusé de complicité.

Ceinture Electrique "Crown" Gratuite.

La Ceinture Electrique la Plus Forte du Monde.

Dans le but de faire connaître et d'introduire notre Ceinture Electrique "Crown" dans les endroits où elle n'est pas encore connue nous voulons en donner une, absolument gratuite à toute personne qui en aura besoin. C'est une offre très sérieuse qu'une institution honorable vous fait.

Si vous avez perdu la Vitalité, et que vous vous sentez fatigué et découragé, si la Vigueur de la Jeunesse est perdue et qu'une Vieillesse prématurée vous accable, si vous avez perdu la Virilité, si vous souffrez de douleurs dans le Dos d'Indigestion ou de Varicocèle et que vous soyez fatigué de payer des médecins sans éprouver de soulagement, vous pouvez être guéri par la Ceinture Electrique "Crown".

Nous savons que notre Ceinture peut vous guérir et qu'après la guérison vous la recommanderez à d'autres malades, nous indemnisant à tel de notre offre généreuse.

CE QU'ON DIT:

Votre Ceinture m'a guéri de la Débilité du Varicocèle et de la Nervosité. J'avais pour ces maladies consulté en vain beaucoup de médecins et je commençais à les croire incurables lorsque la Providence m'envoya votre Ceinture Electrique par l'usage de laquelle j'ai obtenu la guérison.

JOSEPH CAMBON, Montréal, Canada.

Nous Tiendrons Notre Promesse.

Coupez cette annonce et envoyez nous la avec votre nom, adresse et timbre-poste pour frais de transport, et nous vous expédierons la Ceinture Electrique "Crown". Adresse:

CROWN ELECTRO MEDICAL CO
21 Home Building
New York, U. S. A.

15 mai—1 an—dim

L'AFFAIRE FERRIS.

Il paraît que Luke Ferris, l'individu qui a tué vendredi Emma Simpson, une femme plutôt connue sous le nom de Stella Dupré, sera représenté comme ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales lorsqu'il comparaîtra devant la justice pour répondre de son crime.

L'enquête faite hier matin a été accablante pour Ferris. Elle a été conduite par le sous-coroner Miolon et tous les témoins appelés par la police ont été entendus.

Les témoignages ont établi que Ferris menaçait la femme depuis lundi soir et qu'elle en avait peur. Elle lui avait arraché le pistolet des mains dans la nuit de mardi.

Cette nuit-là la propriétaire de la maison de la rue Howard qui porte le numéro 420 avait mis le couple à la porte craignant un meurtre.

Maggie Beck, l'un des témoins, a dit que Ferris menaçait fréquemment Emma Simpson et que vendredi matin il était dans le voisinage des six heures du matin, entrant fréquemment dans le saloon situé à l'angle de la rue Gravier et de l'avenue Howard.

D'autres témoins ont déclaré aussi que Ferris avait souvent menacé la jeune femme.

Le jury du coroner a rendu un verdict établissant qu'Emma Simpson a succombé à des blessures causé par des coups de feu tirés par Luke Ferris.

M. ALFRED GEHMICHEN

Un des membres de notre législature d'Etat qui y exerce le plus d'autorité bien qu'il ne se fasse pas fort souvent entendre à la tribune, est M. Alfred Gehmichen.

Le représentant du cinquième arrondissement s'est fait remarquer dans l'assemblée législative par la sûreté de son jugement, la loyauté, la sincérité qui ont caractérisé chacun de ses actes.

Sur toutes les questions où M. Gehmichen a été appelé à se prononcer, dans tous les débats auxquels il s'est trouvé mêlé, toujours est-ce avec sang-froid qu'il a agi, se dégageant de la spontanéité d'une décision, préférant apporter le calme de la réflexion dans toute discussion où se trouvaient engagées des questions de haut intérêt.

M. Gehmichen est allié à la Législature dans l'intérêt du peuple, et sur les projets de lois qui lui ont paru revêtir un caractère général, ont eu son appui. Il est établi dans les affaires où il occupe une position fort enviable, et s'il a consenti à défendre à ses intérêts personnels de précieux instants, c'est pour obéir à ce sentiment qui l'a dévoué à tous les citoyens d'un rang élevé suivant l'exemple de M. Gehmichen, les comités de notre Capitale seraient moins encombrés de pétitions et de doléances de la part du public.

Corps trouvé.

A cinq heures et demie, hier après-midi, Ferdinand Cobett a trouvé le corps d'un enfant nouveau-né dans le corridor qui se trouve derrière l'édifice Macheca rue du Canal. Il a fait part à la police de sa découverte et le corps a été envoyé à la morgue.

—Maria Edmore, une femme de couleur, travaillait dans la Cathédrale St-Louis, hier après-midi vers quatre heures, lorsqu'elle a découvert le corps d'un enfant de deux semaines sous un des bancs.

Incendie.

Hier à quatre heures et demie de l'après-midi une alarme a été donnée à la boîte No. 263 pour un feu découvert dans le magasin de fourrage de Lucien Miramon, à l'angle des rue Ursulines et Miro.

Le feu, causé par une allumette accidentellement jetée contre un fourneau à gazoline, s'est répandu avec une grande rapidité et en peu d'instants la maison et le contenu étaient entièrement détruits.

Les pertes sont en partie couvertes par l'assurance. Les flammes ont ensuite gagné la maison voisine, rue Miro 1023 et 1025, appartenant à M. Miramon et occupée par Jules Fortier et Louis Staurin, et l'ont également détruite.

Les maisons voisines occupées par Antonio Mendezza, Mmes A. J. Gonzales, Louis Lemarchand, B. J. Van ont été endommagées.

Coup de révolver dans un car.

Hier matin, au moment où le car numéro 918 d'Esplanade-ceinture arrivait à l'angle des rues Canal et Broad un individu est monté et s'est rendu à l'avant. Rencontrant un autre individu il a échangé avec lui de mauvais propos puis, tirant un révolver de sa poche, a fait feu.

Personne n'a été atteint, quoiqu'il y eut une cinquantaine de voyageurs dans le car.

L'individu s'est précipité vers la plateforme d'arrière et la sauté du car, mais le conducteur, M. Poupart, a eu le temps de lui enlever son chapeau.

L'autre individu s'est sauvé de son côté et l'enquête qui a suivi n'a rien fait découvrir.

Toutefois, au cours d'une seconde enquête, la police a appris dans la soirée que les deux hommes engagés dans cette rixe étaient Guy Louis Deano et Louis Zehner.

D'après la version du conducteur Poupart, Zehner a pris de car à l'angle des rues Canal et David, et Deano à l'encoignure Broad et Canal.

En voyant Zehner, Deano s'est avancé sur lui et après l'échange de quelques paroles, l'a frappé au visage. Poupart s'est avancé pour séparer les deux hommes et c'est alors que Deano a tiré le coup de revolver.

Un affidavit sera fait contre les perturbateurs lundi matin.

Volé.

M. F. A. H. Borchert, demeurant rue Bourbon 532 se trouvait dans la maison malfamée de Ida Perry l'avant-dernière nuit, rue N. Liberté, 212, quand on lui a volé $150.

La femme et un nègre du nom de Vincent Douglas ont été arrêtés.

DECES

PIERRON—Décédée samedi, 18 juin 1904 à 11:45 heures p. m. ALMAIDE MARQUER veuve de feu Constant Pierron, âgée de 69 ans, native de Baie St-Louis, Miss. Les parents, amis et connaissances des familles Marquer et Sicard et les officiers et membres de la Excelsior Musical Benevolent Association sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 19 juin 1904 à 4 heures de l'après-midi, de la demeure de son gendre Joseph F. Sicard, No 1027 rue Dryades, entre St Philippe et Urseines.

Enterrement dans le nouveau cimetière St Louis.

LEDOUX—Décédée hier, 18 juin à l'âge de 9 mois, EDOUARD PERMUDEZ LEDOUX, fils d'Henri F. Ledoux et de Jeanne Bermudez, natif de la Nouvelle-Orléans.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

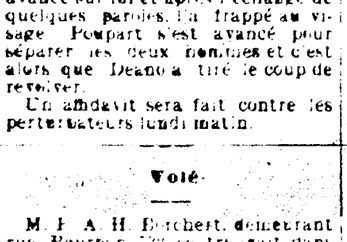

Knowl Bonnot, Directeur

No 628 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1043

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

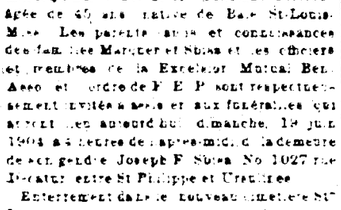

1108 et 1112 Nord Remparts.

Notre faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4076

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Un corbillard gratuit aux clients.

30 août—1 an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PARC DE VILLE.

La pêche sera permise dans les lacs dans le Parc de Ville le 18 et après le dimanche 19 juin 1904, à 50 sous la ligne à pêcher.

JOS. BERNARD,
Secrétaire

19 juin—19 21

Il Faut Que Vous Mangiez,

Mais en même temps vous ressentez des douleurs et des angoisses qui vous prendront ensuite. Pourquoi ne pas fortifier l'estomac en prenant Hostetter's Stomach Bitters qui vous permettra de jouir de vos repas. Il est bien au dessus de tout autre médicament comme fortifiant pour l'estomac et comme dépuratif du sang et le manque jamais d'opérer une cure dans les cas de **Dépréditions d'Appétit, Dyspepsie, Indigestion, Flatulence, Mauvaise, Aigreurs, Maux de Tête et Nausées. Essayez-le et voyez la vous même. Chez tous les Pharmaciens.**

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Voleuse punie

Stella Banks, une négresse qui abuse souvent du mauvais whiskey, paraît-il, a un faible pour les volailles. Il y a quelque temps elle était condamnée pour vol d'un canard, mais ne se corrigea pas, car elle comparaissait de nouveau hier matin devant le recorder, pour le vol d'une oie cette fois.

D'après le récit de l'agent qui l'a arrêtée jeudi à six heures et demie du soir, Stella Banks, s'étant préalablement lestée de whiskey, avait donné la chasse à l'oie en question, et après l'avoir capturée lui avait tordu suffisamment le cou pour l'empêcher de crier.

Se voyant poursuivie Stella pénétra dans la cour d'une maison de la rue Prieur, entre les rues Bourbon et St-Antoine et se glissa dans le bâtiment, puis s'étalant voluptueusement, l'oiseau lui servant d'oreiller, elle se prépara à dormir du sommeil du juste. Mais l'oie, insuffisamment étranglée, ne tarda pas à reveler la retraite de Stella, et l'agent Hezeau vint l'en tirer promptement.

Le recorder Marmouget a condamné cette amie des volailles à $25 ou 30 jours de prison comme suspecte et dangereuse, et à $10 d'amende ou 30 jours de prison pour ivresse et dris de paix.

Nouvelle Industrie.

La dernière addition à l'industrie du fer dans notre ville a été inaugurée aux Southern Marine Works à Algiers, qui vont se servir du procédé de Pich pour produire le fer durci.

Ce procédé inventé par un chimiste allemand de Berlin, Frédéric Pich, a reçu le nom de "Ferrolx". On proclame que ce procédé est le plus sûr et le plus économique du monde pour produire du fer durci.

Un syndicat New Yorkers a acheté le brevet de Kentucky à deux ans, et depuis cette époque des ateliers ont été établis dans les principales villes des Etats-Unis, notamment à Philadelphie, Boston, New York, Chicago, Pittsburg et Joplin.

Pour la Louisiane le droit de fabrication a été acheté par W. A. Scott, de New York, et le capitaine John G. Wolfe, de la Nouvelle-Orléans, ancien directeur de la compagnie des chemins de fer de la Ville. Ces messieurs ont organisé pour l'exploitation du procédé une compagnie sous le nom de "Ferrolx Bracing Company" et ont conclu pour nombre d'années une association avec les "Southern Marine Works" pour les droits exclusifs dans la paroisse d'Orléans, avec une ou deux exceptions. Ils comptent vendre ces droits dans diverses parties de l'Etat.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les nominations aux divers emplois rétribués de la Société auront lieu en séance du Conseil du MARDI, 21 juin.

Les applications aux dits emplois seront reçues jusqu'au mardi, 21 juin, à 5 heures du soir, au siège de la Société, rue Ste Anne, entre Derbigny et Roman.

Pour les conditions et honoraires consulter les cahiers des charges exposés à l'entrée de l'asile à partir du 11 juin.

J. M. VERGNOLE, Président.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
12 juin—12 16 19 21

W. S. FRAZEE,
Avocat et Conseiller en Droit.

Loi civile, commerciale et maritime. Consultations à des conditions raisonnables.
314 Bâtisse de la Hibernia Bank and Trust Co.
Coin des rues Carondelet et Gravier.
Phone principal **4509**. N.-O. dans Lne. 2nde Etage

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Exterstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 411—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les cinq jours qui suivront la présente publication les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour homologuer le compte provisoire présenté par Théodore Exterstein exécuteur testamentaire de cette succession, ce serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Adams & Middleton, avocats. 19 juin—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

Chevaux, Wagons, Effets mobiliers, ETC.

Succession de Geo. Awan.

No 73 681—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau No 502 rue Perdido—MARDI, le 21 juin 1904 il sera vendu à l'enchère publique à 10 30 heures A. M. au No 939 rue Toulouse en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté le 9 juin 1904, pour le compte de la dite succession—Un lot d'effets mobiliers trois chevaux trois wagons à quatre roues, une boîte de wagon et vieux harnais, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication.
E. J. Marx, avocat.
16 juin—19 21 23 28 21

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière. S'adresser 822 rue de l'Esplanade.
19 juin—1 1

ON demande, Une domestique de maison française de préférence. S'adresser 2520 Magazine. 19 juin—

Pâturage Soniat—4 mules au dessus des limites de la Ville. A vendre chevaux, vaches et mulets. S'adresser sur les lieux à Lucien Soniat P. O. Station B. Carrollton Line. 13 mats—1m

Demande—Nous achetons poumons, foies et estomacs, prix à plus élevé payé. WM. FELDMAN 561 Charles Phone 4343.
25 oct—1an d.m.mar.jeu

AVIS.

A vendre privilèges bars, sandwichs, miroirs muraux, crêmes à la glace, cartes de candis et gâteaux et tous les jeux baby shows etc. pour la fête du 14 Juillet aux Fair Grounds. S'adresser à A. Langlois, coin Ste Anne et Bartres de 10 a m. à 2 p. m. et de 6 p. m. à 10 p. m.
17 juin—17 19 26

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Demeure à Trois Etages en Briques,

Nos 933 et 935 rue Poydras près de la rue Dryades.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Fredericka Engelke veuve de William Brehm.

No 70.439—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 832 rue Commerce. MARDI, le 12 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement et ordre lu et rendu en Cour ouverte le 30 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situé et abritant ellement bâti en briques à trois étages, Nos 933 et 935 rue Poydras à côté de l'ancienne Banque de la Louisiane plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré le 13 mai 1904 en cette savoir: Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans la première section de cette ville désignés par les Nos 9 et 12 dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Dryades, Perdido. Le lot No 9 mesurant 21 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras sur 75 pieds de profondeur, laissant face dans le fond sur une ruelle commune de 10 pieds de largeur, la rue Perdido à la rue Dryades. Le lot No 12 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à l'allée ci-dessus une ligne parallèle au fond du lot No 9 sur une profondeur de 44 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 11 et de 38 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 13 et 21 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond. Nos 933-935 rue Poydras.

Les améliorations comprennent une bâtisse et ses dépendances à usage de magasin et rez-de-chaussée et quatre étages contenant chambres et appartements, galerie etc. En cour sur la façade gaz hydrant, fontaine dans le fond de la cour, lavoir etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1, 2 et 3 ans en billets à ordre portant intérêt de 7 0/0 par an, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, 5 0/0 d'intérêt payable annuellement en sus le premier payable un an après la date de la vente, ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur. Ce dernier devra assumer le paiement des taxes de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 comme garantie.

L'acte de vente passera par devant Geo. M. Barrett notaire aux frais de l'acquéreur.
11 juin—11 12 19 26 juin 8 10 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1786 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Annie Lee McCoy et als vs L. Z. Gowers. No 69 472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet. JEUDI le 28 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite située dans la paroisse de Livingston Etat de la Louisiane à savoir—

1° La nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 2 contenant 173 4 acres.

3° 1/20 de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 de S. O. 1/4 de la section 21 contenant 119 80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22 et le N. E. section fractionnelle 23 contenant 122.28 acres.

5° Les lots 3 4 et 5 de la section 23 contenant 127 80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, S. 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 267 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le "East Fork" du Bayou Barbary, 20.50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 20 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 100 acres dans la section 42 connu comme la "Demarais place" dans T. 8 S. R. E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente passeront Joseph F. Walton, notaire aux frais des acquéreurs.

Perkins, Walton & Pierson, Branch E. Miller, avocats.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kive et Theresa Shille, sa veuve.

No 73.092—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 30 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1904, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite cour Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, autrefois Fulton, Chippewa, Toledano et Pleasant étant une partie du lot original numéroté 14, désigné sous No 4 sur un plan par B. Boisson, levé, daté le 24 juillet 1842 déposé pour référence en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas par 72 pieds 8 et 8/10 de profondeur à angle droit vers la rue Pleasant étant une ligne parallèle au fond du lot 14 et 68 pieds 3 3/4 de largeur sur la ligne donnant du côté 16 sur le susdit plan et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St Thomas et comprennent un cottage simple, contenant environ 5 chambres galerie ancienne etc.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devra passer ses titres de 1904.

L'acte de vente sera passé par John J. Ward, notaire aux frais de l'acquéreur.

Andrew Herr Jr. avocat.
29 mai—24—juin 5 12 19 23 30

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Bovale.

Entrées pour toutes les courses et ventes.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BEAU LOT A BATIR.

"ELK PLACE."

Entre les avenues Tulane et Cleveland.

Succession de D. W. Williams.

No 63 842—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 21 juillet 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 juin 1904 de l'Hon. Fred D. King juge de la Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, saisi tant ad agit dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, dans T. et N. 302, borné par la rue S. Bassin (maintenant Elk Place), S. Franklin, les avenues Cleveland et Tulane mesurant 32 pieds de face à la rue S. Bassin sur une profondeur de 91 pieds décrit comme lot No 3.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en sus et au dessus du prix de la dite adjudication les taxes de 1904 et de payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

L'acte de vente passera par devant John C. Davey, Jr. notaire aux frais de l'acquéreur.

Dicke spie & Hart avocats.
19 juin—19 26—juin 3 10 17 21

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne Propriété Rémunérative.

COTTAGE DOUBLE.

301 et 303 rue Broad, coin Palmyre.

In re McCloskey et als vs McPeake et als No 73 037—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Carondelet—JEUDI le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et l'allée Jane, lequel lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad sur la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de 1 3 pieds et 9 pouces et 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2 ledit lot formant l'angle entre les rues Broad et Palmyre.

2° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 605, borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'allée Jane, désigné par le No 2 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad la même largeur dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 1 et une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 3. Les améliorations consistent en un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, un grand lot sur un côté, citernes, hangars, etc. Rapportant ensemble \$180 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 2 3 et 4 ans en billets ou deux ans la portion de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication, l'intérêt payable semi-annuellement garantis par bon hypothécaire sur le vendeur et les causes ordinaires de sécurité et portant 5 pour cent hypothécaires d'avocat en cas de procès sur les billets, les charges d'assurances etc. et que l'acquéreur devant assumer et payer en sus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1904, et de payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Actes de vente seront passés par devant J. M. Queyrouze notaire aux frais des acquéreurs, et un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur
22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Thomas J. Cook et als vs Francis Cook et als.

No 72 751 — Cour Civile de District Division D.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet—JEUDI le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Ste Marie dans l'ilet No 343, borné par les rues Howard, Poydras, Liberté et Lafayette désigné par le No 1 et mesurant, en mesure anglaise, 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 9 pouces de profondeur.

No 652 rue Howard. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant quatre chambres. Dans la cour est un hangar, citerne, etc. Dans le fond est un cottage contenant deux chambres citerne, etc. Contigu à cette propriété sur la façade est une boutique, No 650 rue Howard bon pour emplacement de commerce.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette sur un plan de Hugh Grant, le 3 décembre 1839 et mesurant, en mesure anglaise 21 pieds 10 pouces de face à la rue Lafayette sur 96 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet désigné comme une partie des lots 1 et 2 sur le plan ci-dessus mentionné, mesurant 5 pieds de face à la rue Lafayette sur 45 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur.

No 1417 rue Lafayette, les améliorations comprenant une demeure à deux étages contenant 7 chambres. Dans la cour sont la cuisine, citerne etc.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Lafayette, Poydras et Liberté, et mesurant 16 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 6 pouces 8 lignes de profondeur.

No 634 rue Howard, les améliorations comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, galerie, cuisine, citerne etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés par devant Robert Legier, notaire.

Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur.

Les plans des diverses bâtisses sont maintenant exposés à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, et pour tous renseignements s'adresser au bureau de WILL J. MORGAN
Encanteur, No 331 rue Carondelet.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Port Vincent Brick and Stave Company Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 128. Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Joe Garidel, recevant de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Emile Prados avocat. 16 juin—16 20 25

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Quinlan.

No 73.467—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION D

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District Paroisse d'Orléans Division D, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1904 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI le 28 juin, à midi

Un lot de meubles de bureau et un lot de livres, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux. J. L. ONORATO Encanteur.

Clegg & Quintero Chas T. Soniat avocats.

Ces marchandises peuvent être inspectées tous les jours entre 10 heures et midi, 3e étage supérieur de la bâtisse 304 rue des Magasins. 16 mai—16 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

CO